

Chef d'équipe propreté - H/F - 86

CERTIFICAT	DATE
Bac PRO	À partir de juin 2024
LOCALISATION	SALAIRE
Poitiers	de 730€ à 1 826€ ht
NATURE DU CONTRAT	NOMBRE DE PROFIL À RECRUTER
Contrat d'apprentissage	1 Postes à pourvoir

DESCRIPTION DU POSTE

Envie de découvrir un secteur dynamique et qui forme à des métiers essentiels à tous, notamment le métier de chef d'équipe en propreté ou agent qualifié en propreté ou bionettoyage? C'est par ici ! Nous vous proposons d'intégrer notre formation BAC PRO HYGIENE, PROPRETÉ et STÉRILISATION dans le cadre d'un contrat en apprentissage.

DOMAINE DE L'ENTREPRISE

Entreprise du secteur de la propreté

MISSIONS

Aux côtés de votre tuteur.rice, vous assurerez les missions suivantes :

- La préparation et la mise en œuvre des opérations d'entretien courant et de remise en état : spray method, lavage mécanisé, décapage, mise en protection, nettoyage vapeur...
- La réalisation des opérations techniques de nettoyage et de décontamination, de bionettoyage, • L'organisation et le suivi de chantiers : définition des moyens, planification des travaux, gestion des imprévus...
- La participation à la politique sécurité et à sa mise en œuvre,
- La réalisation et le suivi des contrôles qualité,
- La conduite d'équipe et l'encadrement pour la gestion des ressources humaines, l'information, la formation...
- La communication avec les partenaires internes et externes, la réalisation de comptes rendus...

PROFIL RECHERCHÉ

- Nous recherchons un profil alliant curiosité, sens du service, ténacité et envie d'apprendre.
- Aucune expérience professionnelle n'est exigée, seulement une grande motivation !

CONDITIONS D'INSCRIPTION

- Avoir moins de 30 ans (ou une reconnaissance TH ou création d'entreprise) à la date de signature du contrat,

- Déjà titulaire d'un CAP ou d'un diplôme équivalent, vous souhaitez intégrer une formation en BAC PRO HPS.

DURÉE ET RYTHME

- 2 ans
- Alternance 2 semaines en formation pour 2 semaines en entreprise
- Formation à Tours, entreprises dans le Centre Val de Loire comme TOURS (37) ORLÉANS (45) ou POITIERS (86), NIORT (79), etc.
- Les frais d'hébergement peuvent être pris en charge, selon conditions